

Procès Verbal du Conseil d'école du 07-03-2023

Les membres du conseil d'école :

Ecole de Beaulieu

Ecole de Têche

Les élus :

M. Didier CORVEY-BIRON, maire
M. Christian ALBERTIN, adjoint
Mme Valérie DROUVIN, conseillère municipale

M. Philippe CHARBONNEL, maire
M. David JOBIN, adjoint
Mme Alix GLENAT, conseillère municipale

Les enseignantes :

Mme Aude MAILLET, directrice (GS-CP)
Mme Cathy GUICHARD (PS-MS)

Mme Fabienne GIRARD, directrice (CM1-CM2)
Mme Cyrielle COTTE (CE1-CE2)

Les représentants des parents d'élèves :

Mme Ophélie BOURGEOIS
Mme Marie FEUGIER
Mme Marine ROUX-BERNARD

Mme Stéphanie RAHOUI
Mme Virginie CROIZAT

Les délégués départementaux de l'éducation nationale :

Mme Ghislaine TROUILLOUD

Personnes excusées :

M. Frédéric NOBLE, Inspecteur de l'Education nationale
Mme Annie BERECHÉ, adjointe (mairie de Beaulieu)
Mr Bertrand UZEL, représentant des parents d'élèves (école de Beaulieu)
Mme Marie-France ARGOUD

Sommaire

1-Les effectifs	2
2-Le protocole sanitaire.....	2
3-Les absences	2
4-La sécurité à l'école	3
5-Le projet d'école	3
6-Les équipements, les travaux	5
7-Les locaux, la cantine, le transport scolaire.....	6

1-Les effectifs

En date du 06/03/2023 : **87 élèves**

Ecole de Beaulieu : 49 élèves

- Classe PS-MS : 27 élèves
 - 11 PS
 - 16 MS
- Classe de GS-CP : 22 élèves
 - 7 GS
 - 15 CP

Ecole de Têche : 38 élèves

- Classe de CE1-CE2 : 14 élèves
 - 7 CE1
 - 7 CE2
- Classe de CM1-CM2 : 24 élèves
 - 14 CM1
 - 10 CM2

Rentrée 2023/2024 : effectif prévisionnels

12 PS* / 11 MS / 16 GS / 7 CP / 15 CE1 / 7 CE2 / 7 CM1 / 14 CM2 / **Total : 89 élèves**

* 6 élèves sont déjà inscrits

2-Le protocole sanitaire

- Maintien du socle et des mesures barrières.

3-Les absences

- Les enseignantes constatent de plus en plus d'absences des élèves pour convenance familiale (vacances, week-end prolongés, sorties diverses...).
- Or, ces absences ne sont pas autorisées par la DSDEN.
- Voici la réponse que M. Noble, IEN de la circonscription, a donné aux directrices suite à l'absence d'élèves pour convenance personnelle de la famille :

« Lorsque la famille décide d'inscrire son enfant dans une école, sa fréquentation est obligatoire. C'est un devoir et l'institution nous demande d'y veiller.

Il n'est donc pas possible d'autoriser une famille à déroger à cette obligation pour convenance personnelle (exemple : départ en vacances). »

- Les enseignantes ne peuvent donc pas autoriser ces absences mais n'ont pas le pouvoir de les refuser. Par conséquent, elles les subissent. Or, ces absences sont dommageables pour l'élève et l'ensemble de la classe.
- Par ailleurs, les enseignantes ne peuvent pas, comme le demandent les familles, fournir le travail à l'avance car c'est le travail du jour qui détermine celui du lendemain. De plus, beaucoup de choses se font oralement ou par manipulations et cela ne se rattrape pas (surtout en maternelle)...

4-La sécurité à l'école

Des exercices pour assurer la sécurité sont obligatoires dans les écoles.

Ecole de Têche :

- Suite à la remarque faite au premier conseil d'école, il est maintenant possible qu'une classe prévienne l'autre et reste en contact avec elle grâce aux appels internes du téléphone fixe de chaque classe (remarque : cette liaison est impossible en cas de coupures électriques.)
- **Exercice incendie** : vendredi 24/02 matin. Il a été interrompu suite à une erreur humaine liée à la signalétique des boîtiers / une série d'incidents a suivi / elle a donné lieu à une remise en questions de l'exercice et des installations.
- **Exercice risques majeurs** : mardi 7/03 après-midi. Les 2 classes se sont confinées. Les enseignantes ont noté une très bonne réactivité des enfants. La discussion qui a suivi dans chaque classe a mis en évidence des points forts (réactivité dans le calme, écoute des consignes, bienveillance...) et des points faibles sur lesquels les élèves vont travailler.

Ecole de Beaulieu :

- **Exercice attentat – intrusion** : jeudi 19/01. Les enseignantes ont choisi le confinement. La classe de PS-MS était dans la salle de motricité, tandis que les élèves de GS-CP étaient dans leur classe. Les élèves ont bien réagi. Quelques points faibles ont été observés : un adulte de la classe de PS-MS n'a pas entendu le signal (corne de brume) / le verrou de la salle de motricité est mal placé et ne permet pas de s'enfermer / il est trop long de fermer les volets en bois).

5-Le projet d'école

Le projet d'école se décline en 4 axes :

A. Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun : *Enrichir le vocabulaire*

- Les résultats des évaluations nationales et la restitution aux familles : Un rendez-vous individuel a été proposé à tous les parents de CP à l'issue de la deuxième et dernière partie des évaluations nationales (du 16 au 27 janvier).
- Les ateliers pédagogiques complémentaires : ils se poursuivent.
- Les dictées intergénérationnelles avec Les Amis du Vézy (classe de CM1-CM2). La première dictée s'est déroulée le 28/11/22. Une autre aura lieu en avril.
- La semaine des Mathématiques (du 6 au 10 mars) : elle donne lieu à de nombreuses activités dans les classes de CE et CM (dont des concours nationaux).

B. Parcours éducatifs :

- **Parcours citoyen** :
 - La fraternité :
 - venue du Père Noël à l'école de Beaulieu / goûter et cadeaux pour les classes offerts par les mairies
 - préparation de soupe (école de Beaulieu : grâce à la récolte issue de son jardin pédagogique et dans la classe de CE grâce au potiron offert par les élèves de Beaulieu aux anciens CP) / tarte aux pommes / galettes
 - fête du Carnaval : le 4 avril (les 2 écoles à Beaulieu)
 - Les conseils de délégués : (école de Têche) ils ont permis :
 - d'installer des jardinières dans la cour qui accueilleront bientôt des plantations
 - de réparer les filets des paniers de basket
 - d'installer des filets servant de cage de foot
 - d'acheter de nouveaux jeux de cour (cordes à sauter, raquettes, ballons)
 - La collecte de piles usagées et de bouchons plastique :
 - 2 fûts de piles : 745 kg
 - 85 kg de bouchons (récolte de février)

- **Parcours artistique et culturel** : *Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente.*
 - Le projet danse :
 - C'est un projet départemental. Les élèves de la PS au CM2 se sont rendus au Diapason le 22 novembre pour voir le spectacle « Dans mon potager » (L'APEBT a financé le transport). La danseuse du spectacle, Juliette Vieugeot, se rend à présent dans toutes les classes pour initier les élèves à cette discipline et préparer une chorégraphie qui sera présentée au Diapason le 16 mai aux classes participantes.
 - Le projet musical : école de Têche
 - Suite à l'initiation aux percussions avec la compagnie « Les 40 batteurs » au premier trimestre, les 2 classes de Têche ont découvert un extraordinaire instrument de percussions : « le Gamelan » à l'école de musique de Vinay.
 - La semaine de la musique : école de Beaulieu
 - Les 2 classes accueilleront un intervenant tous les jours de la semaine du 13 au 17 mars : Piero la Lune. Ils découvriront des instruments et apprendront des chants. Un spectacle participatif aura lieu à la salle des fêtes de Têche le vendredi 17 mars à 18h30.
 - Les enseignantes remercient la mairie de Têche pour le prêt de la salle et l'APEBT pour l'intégralité du financement du projet.
 - NB : l'APEBT proposera une buvette à l'occasion du spectacle.
 - Projet « à l'école de l'alimentation »: classe de GS-CP
 - Une animation a eu lieu le 23/02 et le 3/03 avec un guide nature et montagne dans la classe. Celles-ci continuent et se termineront par une sortie le 24/03 (visite d'une ferme puis marche en montagne).
 - L'intervenante en Arts plastiques prendra le relais et poursuivra la sensibilisation des élèves à l'alimentation locale et responsable.
 - Ce projet est entièrement financé par le Parc Naturel régional du Vercors.
 - Les sorties nature :
 - Dans le cadre d'un projet ENS (Espaces Naturels Sensibles) subventionné par le département, les classes de GS-CP et de CE sont parties à Presles le 28 février pour découvrir la forêt en hiver (l'APEBT a financé le transport). Une dernière sortie est prévue le 12 juin autour d'une mare.
 - Les 2 classes de Beaulieu se rendront à l'écloserie de Saint Quentin le 8 juin. En effet, les deux enseignantes de Beaulieu avaient répondu à l'appel à projet « milieux aquatiques » subventionné par la Fédération de Pêche de l'Isère et le SYMBHI. Elles ont obtenu une réponse positive pour leurs deux classes, leur permettant de bénéficier d'une journée complète d'animations gratuites autour de la thématique « l'eau : un milieu de vie ».
 - Le thème de l'année choisi par les enseignantes de Beaulieu :
 - « les 4 saisons », il se poursuit tout au long de l'année.
 - La découverte du Musée de Grenoble : classe de CM
 - Les élèves ont découvert le musée le 27 janvier (l'APEBT a financé le transport).
 - Les concours de dessins : (suite aux conseils de délégués)
 - sur le thème de Noël (primé d'un livre pour le plus beau dessin pour chaque niveau) – 2 classes de Têche
 - organisé par la Sécurité routière – classe de CM

- **Parcours éducatif de santé :**
Faire acquérir aux élèves de bonnes habitudes d'hygiène de vie.

- Les visites médicales :
 - GS : 18 novembre
 - CM2 : 4 mars

Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière

- La natation : GS/CP CE1/CE2
 - Les séances se poursuivent jusqu'au 27 mars.
 - Les enseignantes rappellent qu'il est important de bien marquer les vêtements.
 - Les enseignantes sollicitent les parents pour accompagner ces sorties (gestion des vestiaires : agrément inutile)
- Les sorties à vélo : classe de CM
 - Elles reprendront jeudi 23 mars.
 - La journée Vélo citoyen aura lieu lundi 15 mai.
 - Certaines sorties risquent d'être annulées par manque d'adultes agréés pour les encadrer.
- Les déplacements : école de Têche
 - Les élèves se déplacent à pied dès que c'est possible.
 - Ils se sont rendus à l'école de musique de Vinay les 5 et 6 janvier.
 - Les CM se rendent à Beaulieu pour les dictées intergénérationnelles.
 - Tous les élèves se rendront à Beaulieu pour le Carnaval.

C. Réponse aux exigences d'une école inclusive – Elèves à besoins éducatifs particuliers

- Sophie DIAB, maîtresse spécialisée du RASED (réseau d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté) a évalué tous les élèves de CP le 17 janvier. Les résultats ne nécessitent pas une prise en charge particulière par cette maitresse.
- La psychologue scolaire est intervenue pour plusieurs élèves à Beaulieu et Têche

D. Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats...) :

- Mme Guichard reçoit toutes les familles des élèves de PS et MS jusqu'aux vacances de Pâques pour le deuxième rendez-vous annuel.
- Les enseignantes reçoivent les parents selon les besoins.
- Les parents peuvent trouver de plus en plus d'informations sur le site de l'école de Beaulieu qui connaît un engouement croissant.

6-Les équipements, les travaux

- Dans le cadre du plan numérique des écoles maternelles, une demande d'achat de 10 tablettes, d'un Bookinou, d'un micro et de 10 casques a été faite auprès de la mairie. Celle-ci bénéficiera d'une subvention importante.
- Une mangeoire offerte par un élève de CP qui l'a construite avec son papa, a été installée dans la cour de l'école de Beaulieu. Merci pour cette belle initiative et à la mairie de Beaulieu.
- Les enseignantes s'inquiètent de l'augmentation notable des prix de la papeterie, des fournitures scolaires et du matériel d'EPS... ainsi que du transport et souhaiteraient que la subvention allouée par les mairies soit augmentée (exemples des jeux de cour : 60 € en 2022 / 90 € en 2023).
 - *NB : Précisions apportées par les mairies suite au conseil d'école :*
Les municipalités sont conscientes de ces évolutions tarifaires et donneront une suite favorable après rencontre avec les directrices de chaque classe. Cette augmentation ne concernera que la partie "fournitures scolaires" qui est aujourd'hui de 51 € par enfant et non la partie "sortie scolaire" qui restera à 23 €. Les sorties sont principalement prises en charge par l'APEBT à travers la dotation de 2 500 € par classe, cette année.

- La mairie de Beaulieu étudie la possibilité de changer le revêtement de sol de l'école et/ou de changer le mode de chauffage.
- La mairie de Têche s'interroge sur le changement de la chaudière alimentant la mairie et l'école. Celle-ci permettrait de pallier aux besoins de chauffage aux inter-saisons et éviter ainsi la consommation en fioul avec le lancement de la chaudière. Elle a demandé également des devis pour l'installation d'une climatisation réversible pour les classes.

7-Les locaux, la cantine, le transport scolaire

Questions et remarques des représentants des parents d'élèves :

- Les locaux :

Certains enfants rapportent ne pas pouvoir aller à la selle à l'école. L'un d'eux évoque le manque d'intimité "tout le monde le voit et ça le gêne". Des parois de séparation en forme de pomme séparent chaque toilette, mais quand ils sont à la selle, le couloir et l'évier leur font face. Ce parent d'élève se demande si la mise en place d'une solution type paravent / rideau ou cloison à hauteur d'enfant, afin que les adultes puissent tout de même surveiller le passage aux toilettes, pourrait être envisagée ?

Rien n'a été trouvé à ce jour dans les catalogues spécialisés consultés. Il y a peu d'espace pour installer des portes. La mairie va néanmoins réfléchir à une solution.

- Fonctionnement de la cantine :

A Beaulieu, les enfants sont mis au coin, face au mur, au motif de bavardage, verre renversé. (5 témoignages). Certains enfants l'avouent à demi-mots à leurs parents car ils en sont honteux. Les enfants rapportent que la professionnelle en charge de la cantine crie. Les enfants de PS-MS rapportent avoir été privés de récréation post-repas suite à des bavardages sur le temps de la cantine. Extrait d'un témoignage : "Les enfants n'auraient pas le droit de parler sinon ils sont punis. Et la professionnelle crie beaucoup selon mon petit [...] j'estime que la pièce de cantine à disposition est trop petite pour accueillir tous les enfants et résonne énormément mais ce n'est pas à eux de pâtir de cette situation". Les parents sont surpris et inquiets que des punitions telles que la mise au coin, face au mur qui plus est, aient encore lieu dans une école maternelle. Propositions des parents d'élèves : instaurer un temps de silence complet, chronométré durant le temps de repas, proposer un atelier avec les enfants pour mettre en place des pictogrammes dans la cantine avec des consignes claires à respecter "on parle doucement", proposer des petites missions aux enfants agités qui ont du mal à tenir en place (servir l'eau ou le pain).

La mairie de Beaulieu a reçu les représentants des parents d'élèves à ce sujet vendredi dernier.

Elle a rencontré la cantinière et les enfants trop turbulents ne seront plus mis face au mur, mais seront isolés face au groupe pour un moment calme. Elle a cependant constaté que la cantine est actuellement calme (il y a peu, des enfants se plaignaient qu'il y avait trop de bruit à la cantine...) et que la cantinière actuelle est professionnelle, pose le cadre nécessaire et reste bienveillante auprès des enfants.

Ceci a été confirmé par l'enseignante de la classe de PS-MS, Mme GUICHARD, qui côtoie cette personne quotidiennement. Elle confirme qu'elle est ferme mais ne crie pas. Elle fait remarquer que les enfants de sa classe sont nombreux particulièrement bruyants, et ont du mal avec l'autorité et la frustration.

La directrice de l'école de Têche, Mme GIRARD, met en garde sur la parole de l'enfant qu'il faut accueillir avec prudence, sa perception n'étant pas la même que celle de l'adulte.

NB : Les mairies constatent que de plus en plus de repas ne sont pas décommandés par les familles en cas d'absence de l'enfant et que les certificats médicaux ne sont pas fournis. Elles rappellent que :

- les repas doivent être annulés 48 heures avant l'absence et qu'à défaut, le repas sera facturé à la famille (cf règlement fourni en début d'année scolaire).
- en cas de maladie, le certificat médical doit être fourni dans les 48h. A défaut, le repas sera facturé, aucun recours ne sera possible et aucune réponse ne sera faite aux familles passé ce délai si une réclamation devait être faite.

- Car scolaire :

La professionnelle qui encadre les enfants du car de Beaulieu n'aide pas à les faire monter et a été observée plusieurs fois assise à l'intérieur du car. Un enfant rapporte qu'il est difficile pour lui de monter et descendre du car et que l'aide de l'adulte en charge du car serait la bienvenue.

La mairie a reçu les représentants des parents d'élèves à ce sujet vendredi dernier.

La personne en charge d'encadrer les enfants du car de Beaulieu a subi une intervention chirurgicale qui ne lui permet pas actuellement d'aider au mieux les enfants. Mais, les parents sont invités à aider leurs enfants, ce qu'ils font d'ailleurs spontanément, généralement.

-
- Les représentants des parents d'élèves remercient les enseignantes de l'école de Beaulieu pour les nombreux projets qu'elles mettent en place.
 - Les représentants des parents d'élèves, les enseignantes et les mairies rappellent qu'il est préférable que les parents d'élèves rencontrent les personnes concernées, sans attendre, qu'un problème ou une question se pose.
 - Les enseignantes remercient les représentants des parents d'élèves pour leur investissement.
 - Elles remercient également les mairies pour leur écoute et leur réactivité.

Le dernier conseil d'école de l'année scolaire aura lieu vendredi 9 juin à l'école de Beaulieu

Séance levée à 20h00.